

Communication « ex-ante » des coûts et charges des opérations en instruments financiers

Champ d'application et objectif de ce document

Ce document s'applique aux opérations sur les marchés financiers auprès de ING (ci-après: "ING"), soumises à la directive révisée « Markets in Financial Instruments Directive » ou toute autre réglementation qui y est liée (ci-après MiFID II).

L'objectif de ce document est de vous procurer une information indicative des coûts et charges applicables aux (opérations en) instruments financiers, ainsi qu'à tout service d'investissement ou service auxiliaire, régi par MiFID II. Le cas échéant, nous vous procurerons également un récapitulatif personnalisé des coûts et charges supportés **au moment de l'opération** (càd. peu avant l'exécution d'une opération spécifique). Ce résumé contiendra les coûts et charges liés à l'opération spécifique que vous envisagerez alors de faire exécuter. Le détail, par élément, de ces coûts et charges totaux est disponible sur demande, dans les cas prévus par MiFID II.

Nature des coûts et charges chez ING

Coûts ponctuels (one-off) d'opération

En principe, ING charge uniquement des coûts ponctuels (one-off) de transaction, via un « mark-up » ou un « mark down » inclus dans le prix total (all-in) de l'opération. Cela signifie que les coûts et charges applicables sont inclus dans le prix client pratiqué lors de la conclusion d'un instrument financier spécifique.

Ce coût reflète, au-delà de la rémunération de ING, des éléments tels que les coûts de conception, de structuration, de vente, de distribution, de settlement relatif aux instruments financier, d'utilisation de notre bilan et de capitaux, ainsi que des dépenses liées à la couverture de nos risques de marché et, le cas échéant, du risque crédit supporté par ING. ING considère que les coûts inclus dans le prix sont directement liés à l'instrument financier, et ne sont pas liés à un quelconque service d'investissement ou service auxiliaire qui vous serait fourni.

Les coûts inclus dans le prix de l'opération sont calculés comme étant la différence entre le prix d'achat ou de vente de l'instrument financier (càd le prix client) et la valeur de marché de l'instrument financier au moment de la conclusion de l'opération. Pour les instruments financiers spécifiques où un prix « mid » est disponible, ce prix sera utilisé comme étant représentatif de la valeur de marché de l'instrument financier au moment de la conclusion de l'opération. Si aucun prix « mid » n'est disponible, par exemple car il n'existe pas de marché secondaire actif (càd liquide), la valeur de marché sera basée sur d'autres données de marché pertinentes ou sur les modèles de pricing internes à ING.

ING ne charge pas séparément de coûts pour l'exécution de services relatifs à l'exécution de transactions en instruments financiers, à moins que cela ait été explicitement convenu autrement ou dans les cas mentionnés ci-dessous. Pour les opérations dans lesquelles ING agit en qualité de commissionnaire (« broker ») ou d'agent du client, ING peut charger une commission de courtage. Cette commission vous sera communiquée, et/ou convenue avec vous, de manière séparée. Elle ne fait pas partie de l'information reprise dans ce document. A moins qu'indiqué autrement dans un document de déclaration de coûts et charges séparés (spécifique à une opération), ING ne reçoit pas de paiements de tiers en lien avec l'opération en instruments financiers ou avec les services y étant liés.

Autres coûts

Aucun coût récurrent (càd coûts et charges récurrents pour un service ou instrument financier spécifique), ponctuel (« incidental cost ») ou coût de sortie ne vous est porté en compte pour une opération en instrument financier, à moins qu'indiqué explicitement de manière séparée dans un document de déclaration de coûts et charges distinct

(spécifique à une transaction). La liquidation ou clôture d'une opération existante avant son échéance finale, en tout ou partie, peut être équivalente à la conclusion d'une nouvelle opération, dont le prix contiendra des coûts et charges. Les informations relatives aux coûts, reprises dans ce document sont aussi pertinentes pour ce type d'opération. Le cas échéant, vous recevrez également de notre part un récapitulatif personnalisé établi au moment de (càd. peu de temps avant) la vente, qui définira les coûts et charges applicables à l'opération concernée.

Explication du tableau reprenant les coûts et charges indicatifs

Le tableau de coûts et charges ci-dessous reflète des niveaux de coûts et charges ponctuels (one-off). Ces niveaux de coûts sont calculés en utilisant une évaluation des coûts et charges applicables aux opérations exécutées par ING avec ses clients dans le courant de l'année 2019. Veuillez noter que les coûts et charges réels, applicables à une opération spécifique en instrument financier dépendront, entre autres, des facteurs suivants:

- taille (volume) de la transaction;
- liquidité;
- conditions de marché;
- coûts de funding;
- coûts de settlement et de clearing;
- risque de marché;
- risque crédit et risque de contrepartie;
- risque opérationnel, et
- pour des transactions en dérivés OTC, l'existence d'un « Credit Support Annex » (CSA).

Ces facteurs peuvent causer une hausse ou une baisse des coûts et charges par rapport au tableau indicatif repris ci-dessous.

Les coûts et charges indicatifs sont fournis par rapport à un montant notionnel ou montant d'investissement hypothétique. Ils sont montrés en pourcentage de ce montant et en montant absolu en EUR. Pour toute opération conclue dans une devise différente de l'EUR, les coût et charges indicatifs mentionnés dans le tableau doivent être lus comme des montants dans cette autre devise.

Coûts et charges indicatifs

Classe de produit	Devise	Notionnel	Coût de service	Coût de l'instrument financier	Coût total en EUR	Coût total en %
BOND (Obligations)	EUR	1.000.000	0	1.053	1.053	0,11
COMMODITY DERIVATIVES	EUR	1.000.000				
EQUITY DERIVATIVES	EUR	1.000.000	0	0	2.704	0,27
FX FORWARD	EUR	1.000.000	0	801	801	0,08
FX OPTION	EUR	1.000.000	0	1.064	1.064	0,11
FX SWAP	EUR	1.000.000	0	128	128	0,01
INTEREST RATE EXOTIC	EUR	1.000.000	0	4.469	4.469	0,45
INTEREST RATE OPTION	EUR	1.000.000	0	374	374	0,04
INTEREST SWAP	EUR	1.000.000	0	3.177	3.177	0,32
INTEREST SWAPTION	EUR	1.000.000	0	805	805	0,08
CD/CP	EUR	1.000.000	0	46	46	0,00
SECURITY FINANCE	EUR	1.000.000	3.574	0	3.574	0,36

Le montant des paiements (commissions) payés par des tiers à ING est de 0 euro.

Effets des coût et charges sur le rendement de l'instrument financier

Tous les coûts et charges sont supportés immédiatement, lors de la conclusion des opérations. Ces coûts réduisent le rendement ou la valeur des instruments financiers, du pourcentage ou du montant mentionné. L'absence de coût récurrent, ponctuel (« incidental cost ») ou de coût de sortie, signifie que nous n'anticipons pas de pics ou de fluctuations dans les coûts, après l'exécution de chaque opération, qui pourraient affecter le rendement de l'instrument financier concerné.

Dans des cas exceptionnels, où des coûts récurrents et/ou des coûts de sortie sont applicables à une opération en instrument financier ou à un service, ING fournira séparément une illustration montrant l'effet cumulatif de ces coûts sur le rendement.